

MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE

MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET FORESTIERE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 6 juin 2014 N° 063

Signature de la convention de partenariat relative à la constitution de la représentation parcellaire cadastrale unique

Le 22 mai 2014, Bruno BEZARD, Directeur général des finances publiques, Vincent MAZAURIC, Secrétaire général du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et Pascal BERTEAUD, Directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), ont signé une convention relative à la constitution de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU).

La RPCU doit devenir à terme le nouveau plan cadastral français et mettre ainsi fin à la coexistence des deux représentations du cadastre, celle de la direction générale des finances publiques (DGFiP) et celle de l'IGN, accessibles aux usagers et aux acteurs de l'information géographique et de l'aménagement du territoire.

Issus des expérimentations menées avec le concours de collectivités territoriales et de l'Ordre des géomètres-experts (OGE), les travaux de constitution de la RPCU seront menés conjointement par la DGFiP et l'IGN à partir du plan cadastral de la DGFiP. Ces travaux s'appuieront sur les savoir-faire de la DGFiP et de l'IGN en exploitant les progrès récents dans le domaine du numérique.

Ce plan, nouveau, sera ensuite géré et mis à jour par les services de la DGFiP. Son statut fondamental de document administratif fiscal et foncier est confirmé.

Les premiers travaux de ce chantier de grande ampleur débuteront au cours du deuxième semestre 2014 dans un nombre limité de départements avant une extension progressive à l'ensemble du territoire à partir de 2015.

Clin d'œil historique, ces avancées méthodologiques et technologiques permettent de combiner la cartographie et le cadastre selon le souhait manifesté par les pouvoirs publics dès 1817 qui en avaient confié la réalisation au mathématicien Pierre-Simon de Laplace.

Contacts presse:

Direction générale des finances publiques	01 53 18 86 95	Cabinet et Communication
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie	01 40 81 78 88	Direction de la communication
Institut national de l'information géographique et forestière	01 43 98 83 05 01 43 98 83 12	Sophie Couturier (sophie.couturier@ign.fr) Corinne Waechter (corinne.waechter@ign.fr)



